

## ANNEXE 10

répartition pour le secteur du Midou (zones 4B et 4D de l'arrêté préfectoral n° 2017-1534 du 7 juillet 2017)

Préleveurs concernés	Listes
Tous les points de prélèvement situés sur le bassin de la rive gauche du Midou et ses affluents : zone 4B	1
Tous les points de prélèvement situés sur le bassin de la rive droite du Midou et ses affluents : zone 4D	2